

CASIER JUDICIAIRE

Délivrance d'un casier judiciaire :

Pour obtenir un extrait du casier judiciaire, chaque personne doit se présenter munie d'une pièce d'identité à l'adresse suivante :

Cité Judiciaire

Plateau du Saint-Esprit
Bâtiment BC
L-2080 Luxembourg

T. 47 59 81-346

Lundi au vendredi de 8:00 à 11:30 heures et de 14:00 à 17:00 heures

Ou sur demande par :

Faxe : 475981-248

E-mail : casier.judiciaire@justice.etat.lu

Les extraits demandés sont gratuits s'ils sont néants et sont soumis à une taxe s'ils renseignent une condamnation.

Certificat de moralité / bonne vie et mœurs

Le certificat de moralité (aussi appelé « certificat de bonne vie et de mœurs ») fait office d'attestation de bonne conduite, vie et mœurs.

(Le certificat de moralité est délivré uniquement sur présentation d'un extrait récent du casier judiciaire).